

## SEIGNANX

## Orientations budgétaires 2023 : toujours de la vigilance mais les investissements ne baissent pas

Le Conseil communautaire du Seignanx (CCS) du 1<sup>er</sup> mars a commencé par une minute de silence en la mémoire de la professeure du lycée Saint-Thomas-d'Aquin de Saint-Jean-de-Luz, « qui a été tuée dans l'exercice de ses fonctions » et des Ukrainiens « qui ont péri dans cette terrible guerre ».

L'Ukraine qui figurait en bonne place en introduction du rapport d'orientations budgétaires, lequel décrit un contexte difficile avec la hausse des coûts de l'énergie, l'inflation, la hausse des taux d'intérêt, l'augmentation de la dette publique française, les effets de la Loi de finances sur les recettes et les dépenses.

**Exercice « Très positif »**

La présentation des orientations budgétaires a permis de déceler une certaine prudence du vice-président aux finances, Jean-Marc Lespade. Le résultat d'exercice prévisionnel 2022 est pourtant « très positif », compte tenu de l'absence de mobilisation de l'enveloppe consacrée aux acquisitions foncières et d'un décalage dans la réalisation de certaines dépenses d'équipement.

Pour 2023, les recettes de fonctionnement sont de nouveau prévues à la hausse de manière prudente (24 823 210 euros soit +5,2 %) suite au dynamisme des bases fiscales et à la revalorisation du taux de CFE (Cotisation foncière des entreprises).

Les dépenses de fonctionnement progresseront de nouveau (20 763 251 euros soit + 7,2 %), du fait notamment de la hausse de la contribution du Sitcom pour la collecte et le traitement des déchets (+ 716 000 € soit + 18 %), de l'augmentation des frais de personnel et de la hausse de certaines subventions dont celle au



L'actuel restaurant de l'entreprise Safran. Début des travaux du nouveau restaurant interentreprises en 2023. J.-Y.L.

**PAS DE HAUSSE D'IMPÔTS POUR LES HABITANTS**

Éva Belin a salué l'effort fait pour le développement économique, remarquant l'attractivité du Seignanx sur les zones de développement économique, puis a relayé « l'annonce par Safran de 28 millions d'euros d'investissement sur le site de Tarnos pour la réalisation de pièces neuves ». Elle a fait le lien avec les bonnes relations entre Safran et la communauté de communes, évoquant notamment le restaurant interentreprises.

Éva Belin a complété son propos par l'information d'une contribution probable du Département des Landes à la création de l'équipement aquatique du Seignanx. Selon Alain Perret, les trois lauréats du concours sont désignés (250 000 euros prévus en 2023). Christian Gonzales s'est félicité que la stratégie fiscale ait été

validée avec la baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à 5 % et l'augmentation de la Cotisation foncière des entreprises pour plus de justice fiscale.

Isabelle Dufau, présidente de la Communauté de communes du Seignanx, a fait remarquer que la CCS « est sensible aux plus fragiles. Il n'y aura pas de hausse d'impôts pour les habitants et pas de taxe Gemapi » (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Julien Fichot a sanctuarisé dans son propos la subvention au Centre intercommunal d'action sociale. Comme d'autres conseillers, Bertrand Lataillade s'est inquiété de la hausse de la contribution au Sitcom (+ 18 %). Cette question sera examinée avec le Sitcom.

Centre intercommunal d'action sociale (969 325 euros).

**Investissements**

Les recettes d'investissement de 2 286 523 euros sont en progression. Les dépenses d'investissement liées au plan pluriannuel d'investissement sont en très

forte hausse (7 631 989 euros), avec 2 250 000 euros consacrés à la voirie, dont 707 826 euros pour les hébergements temporaires à Tarnos et 1 969 935 euros pour le démarrage des travaux du restaurant interentreprises à Tarnos-Bertin.

Jean-Yves Ihuel